

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion

40S : Langue et communication

12^e année

Compréhension orale

Le rythme de la vie



Données de catalogage avant publication – Éducation et Enseignement supérieur Manitoba

Test basé sur les normes, français langue seconde – immersion 40S : langue et communication, 12^e année [ressource électronique]. Clé de correction : compréhension orale — Mai 2015

ISBN : 978-0-7711-6021-9 (PDF)

1. Français (Langue) – Examens.
 2. Tests centrés sur une norme – Manitoba.
 3. Français (Langue) – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba.
1. Manitoba. Éducation et Enseignement supérieur Manitoba.
448.0076

Tous droits réservés © 2015, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba
Division du Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation et Enseignement supérieur Manitoba.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document du Centre des manuels scolaires du Manitoba, à l'adresse <www.mtbb.mb.ca>.
ISBN : 978-0-7711-6020-2 (version imprimée)

Le site Web pourrait faire l'objet de changement sans préavis.

Les opinions et les idées exprimées dans ce cahier peuvent représenter le point de vue d'un auteur et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du Manitoba.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Table des matières

Introduction.....	1
Modalités de correction	1
Compilation des notes.....	1
Préparation à la correction.....	1
Cas particuliers relevés durant la correction	2
Descripteurs des niveaux de performance	2
Résultats d'apprentissage.....	3
Critères d'évaluation pour les tâches de la Compréhension orale	4
Tâches et réponses	5

Introduction

Le Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Compréhension orale. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
- les critères d'évaluation pour les tâches de la Compréhension orale,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles.

Modalités de correction

L'application des modalités de correction repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du document audiovisuel, des tâches, des directives, des exemples de réponses possibles ainsi que des modèles de réponses d'élèves.

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Compréhension orale et Compréhension écrite) comptent pour 50 % de la note du test. La note que l'élève obtiendra pour l'ensemble de ces deux domaines doit être transposée sur 50 points au moyen du tableau à la fin de la *Clé de correction : Compréhension écrite*.

Préparation à la correction

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et les indicateurs de performance présentés dans le présent document.
- Bien connaître les critères d'évaluation pour les tâches de la Compréhension orale.
- Visionner le document audiovisuel relié à cette partie du test (se référer au disque DVD qui a été envoyé avec les documents du test).
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension, les directives et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension orale vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particuliers relevés durant la correction

- **Sources non indiquées** – Lorsque l'élève n'indique pas d'où proviennent ses sources, la personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage emprunté et attribuer une note uniquement pour la partie du travail qui appartient à l'élève.
- **Pas de réponse** – Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- **Réponse incompréhensible** – Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- **Mots anglais ou anglicismes dans la réponse** – Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que la réponse soit claire. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- **Réponse illisible** – Lorsque l'écriture est indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.

Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne coordonnatrice responsable de la correction locale.

Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant la consultation, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle a encore des doutes, elle doit se poser deux questions :

1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du document visionné?

Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descripteurs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descripteurs reliés à des niveaux de performance. Ces descripteurs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage

Les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation en Compréhension orale sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ce tableau reprend l'information présentée dans la trousse *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*¹. Le document audiovisuel choisi, ainsi que les tâches de compréhension, correspondent au résultat d'apprentissage général et au résultat d'apprentissage spécifique de la 12^e année retenus pour le test.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau suivant.

Compréhension orale, 12 ^e année		
Résultat d'apprentissage général	Résultat d'apprentissage spécifique	Indicateurs de performance correspondant à la norme
<p>CO1</p> <p>L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.</p>	<p>A</p> <p>L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/] ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'élève dégage le sujet et les aspects traités. 2. L'élève met en évidence les idées principales et secondaires. 3. L'élève dégage l'intention du discours en s'appuyant sur la structure de celui-ci. 4. L'élève dégage le point de vue des intervenants en s'appuyant sur les indices qui traduisent l'objectivité et/ou la subjectivité tels que titre, choix de l'information, ton, images, montage, trame sonore, etc. 5. L'élève fait part de sa réaction en la justifiant à partir d'éléments appropriés du discours.

1. MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2000.

Critères d'évaluation pour les tâches de la Compréhension orale

Tâches analytiques (valeur de 2 points)

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux points si l'élève explique sa réponse de façon réfléchie en se référant à des éléments pertinents du document audiovisuel tels que le contenu, le choix d'intervenants, le choix d'images, le montage, etc.
N. B. Il doit y avoir deux éléments servant à l'évaluation. Les deux éléments doivent faire référence au document audiovisuel.
- Explication partielle : Accordez un point si l'élève explique sa réponse de façon limitée ou superficielle en se référant à certains éléments du document audiovisuel tels que le contenu, le choix d'intervenants, le choix d'images, le montage, etc.
- Explication insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

Tâches critiques (valeur de 3 points)

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse à ces tâches tient particulièrement compte de la dimension qualitative de la réponse.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- L'élève peut s'appuyer sur les textes du *Cahier de préparation* pour ses connaissances ou ses expériences personnelles.
- L'élève qui ne s'appuie pas sur ses connaissances ou ses expériences personnelles peut, selon la dimension qualitative de sa réponse, mériter une note de 3, 2, 1 ou 0, en fonction des descripteurs de niveaux de performance.
N. B. Il doit y avoir trois éléments servant à l'évaluation. Deux de ces éléments doivent faire référence au document audiovisuel.
- L'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances ou ses expériences personnelles n'obtient qu'un point.

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois points au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une compréhension approfondie du sujet. L'élève **justifie son point de vue** de façon réfléchie en choisissant judicieusement et en expliquant des informations pertinentes du document audiovisuel telles que le point de vue du réalisateur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous forme de synthèse, les références et les citations directes ou indirectes et, s'il y a lieu, en s'appuyant explicitement ou implicitement sur ses connaissances ou ses expériences personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux points au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une bonne compréhension du sujet. L'élève **explique son point de vue** de façon partielle en choisissant des informations pertinentes du document audiovisuel telles que le point de vue du réalisateur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous forme de synthèse, les références et les citations directes ou indirectes et, s'il y a lieu, en s'appuyant explicitement ou implicitement sur ses connaissances ou ses expériences personnelles.

Premier niveau

Accordez un point au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une compréhension superficielle du sujet. L'élève **donne son point de vue** en choisissant certaines informations du document audiovisuel telles que le point de vue du réalisateur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous forme de synthèse, les références et les citations directes ou indirectes **ou** en s'appuyant explicitement ou implicitement sur ses connaissances ou ses expériences personnelles.

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée, si sa réponse est insuffisante ou si sa réponse est hors sujet.

Tâches et réponses

Les réponses fournies dans le présent document ne sont que des pistes pour guider la correction. Dans la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter son propre jugement sur la qualité de la réponse de l'élève.

Philo Boulot Dodo

1. Le document audiovisuel fait ressortir plusieurs valeurs telles que l'autonomie, la réussite académique et le statut social.

Choisissez **une** de ces valeurs. Expliquez comment la valeur est mise en évidence en vous référant à des éléments pertinents du document audiovisuel.

CO1-A-1

CO1-A-2

2 points

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

L'autonomie

- Certains étudiants cherchent leur indépendance financière en travaillant à temps partiel tout en poursuivant leurs études pour s'assurer d'un meilleur avenir.
 - Selon Mireille Deyglun, « s'il avait le choix, Francis Pépin aimerait mieux siroter un *latte grande* pendant qu'il écrit ses dissertations. Mais, il n'a pas le choix. Il doit travailler pour vivre : loyer, factures, vêtements, repas ».
 - L'animatrice, Mireille Deyglun, affirme que « le désir de gagner de l'argent procède d'un sentiment tout à fait naturel : le besoin qu'ont les jeunes de voler de leurs propres ailes ».
 - D'après Francis Pépin, « c'est sûr que le désir de partir de chez mes parents était motivé par, comme, mon indépendance, je voulais dans le fond déjà commencer ma vie ».
 - Jacques Roy déclare que « dans nos chiffres, 15 à 20 % de nos étudiants doivent travailler pour payer le logement, payer la nourriture, payer les vêtements ».

La réussite académique

- Certains étudiants étudient beaucoup afin d'obtenir de bonnes notes dans leurs cours. Étudier est leur priorité afin de réussir à l'université et dans la vie.
 - Mireille Deyglun affirme que « comme étudiants, ils devraient tous avoir le nez dans leurs livres ».
 - Jacques Roy valorise la réussite chez les étudiants et il s'inquiète de la tendance sociale où les jeunes travaillent trop d'heures. Il croit que « leur première job, c'est d'être étudiant. C'est ça leur première job ».
 - « Gabriel Martin est prêt à sacrifier ces petits plaisirs coupables pour investir dans sa réussite scolaire » (Mireille Deyglun).

(suite à la page 6)

- Gabriel pense qu'« être étudiant c'est un travail à temps complet, puis quelqu'un qui est travailleur, au fond qui travaille en même temps qu'étudier, moi, je considère c'est comme quelqu'un qui a deux jobs en même temps. Oui, c'est un atout de ne pas être obligé de travailler parce que je peux me concentrer sur mes études, sur un travail... ».
- Gabriel dit qu'« en ce qui traite aux notes, je me débrouille quand même assez bien. Généralement je suis pas mal tout le temps en haut de la moyenne donc ça me permet d'avoir une bonne quota ».
- Éliane Arsenault croit que « c'est à nous comme adultes de la société de leur dire : “finis ton école, va te chercher une qualification, une formation solide et après, ça nous fera plaisir de t'accueillir dans le monde du travail” ».
- Les parents de Gabriel veulent qu'il réussisse après l'université donc ils l'appuient financièrement et psychologiquement.
 - « C'est sûr que ses études au CÉGEP on les paie : les frais scolaires, tout ce que ça prend comme fournitures, on le paie, sans problème. Autant que possible on veut qu'il n'ait plus de dette quand il va sortir des études, qu'il n'ait pas un vingt mille piastres de dette en prêt et bourse » (père de Gabriel).
 - Mireille Deyglun affirme l'importance d'un appui financier, car « grâce à l'appui de ses parents, Gabriel a pu garder le nez dans ses livres et il a décroché une bourse d'études de 10 000 \$ de la Fondation des bourses du millénaire pour son implication scolaire et la qualité de ses notes ».
 - Gabriel est reconnaissant de l'appui de ses parents, car « d'avoir le support des parents, ça aide à performer, à avoir des bonnes notes c'est bon pour le moral, c'est génial, quoi ».

Le statut social

- Les étudiants aimeraient souvent avoir tous les petits luxes dans la vie, pour se sentir comme les autres.
 - « S'il avait le choix, Francis Pépin aimerait mieux siroter un *latte grande*... » (Mireille Deyglun).
 - « Et pour se payer des petits luxes, Gabriel travaille quatre heures par semaine à la boutique coopérative de son CÉGEP » (Mireille Deyglun).
 - Les jeunes sont influencés par les médias. « ... la société de consommation les séduit avec son lot de tentations : gadgets coûteux, mais essentiels comme l'ordinateur portable, le cellulaire et le iPod » (Mireille Deyglun).
 - Selon Louis-Philippe Boulianne, il a « un téléphone cellulaire; mes amis ont pratiquement tous un téléphone cellulaire ».
 - L'étudiante confirme la recherche de petits luxes qui font son bonheur. « Je viens de m'acheter une voiture. C'est certain que mes parents m'aident, mais ça m'aide aussi à faire mes sorties puis à payer les choses que j'ai besoin, aller magasiner un peu. »
 - Selon le père de Laurie, « ils sont beaucoup, beaucoup sollicités, que ça soit juste au niveau des gadgets électroniques ou l'habillement, on voit beaucoup de publicité sur l'habillement puis ici ce n'est pas les occasions qui manquent pour changer de vêtement, on a quatre saisons puis il y a toujours quelque chose à s'acheter de nouveau ».

- D’après Jacques Roy, la très grande majorité des jeunes travaillent « pour se donner un peu plus de confort et de liberté pendant les études ».
 - Éliane Arsenault croit que les jeunes sont séduits par la société de consommation et doivent rester en concurrence avec leurs pairs en s’achetant des gadgets.
-
- Toute autre réponse dûment appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel

2. La réalisatrice de *Philo Boulot Dodo* adopte-t-elle une approche objective ou subjective?

Expliquez votre réponse en vous référant à des éléments pertinents du document audiovisuel.

CO1-A-4

2 points

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Elle adopte une approche objective.

- La réalisatrice est allée filmer sur les lieux afin d'avoir des témoignages plus authentiques. Le document audiovisuel a été tourné dans une cafétéria avec des étudiants à l'arrière-plan, dans la rue où les jeunes se promènent, devant un autobus, dans des restaurants, dans les salles de cours d'universités, c'est-à-dire des milieux plus souvent fréquentés par les jeunes.
- Le document audiovisuel inclut des statistiques afin d'illustrer les affirmations.
 - « Dans les années 70, à peine un étudiant sur cinq avait un emploi rémunéré. Aujourd'hui, c'est environ quatre étudiants sur cinq qui travaillent à temps partiel, voire même à temps plein » (Mireille Deyglun).
 - « 27 % des étudiants travaillent 20 heures et plus par semaine » (Jacques Roy).
 - « Dans nos chiffres, 15 à 20 % de nos étudiants doivent travailler pour payer le logement, payer la nourriture, payer les vêtements » (Jacques Roy).
- La réalisatrice a inclus une bonne variété d'intervenants qui expriment divers points de vue. Elle a inclus la perspective des étudiants (Francis Pépin, Gabriel Martin, Louis-Philippe Boulianne, l'étudiante et Laurie Pelchat), des parents (le père de Gabriel et le père de Laurie) et des experts (Jacques Roy et Éliane Arsenault).

Elle adopte une approche subjective.

- Le vocabulaire qu'emploie l'animatrice Mireille Deyglun illustre un parti pris. Elle est clairement contre l'excès d'heures que consacrent certains étudiants à leur travail rémunéré. Elle voit difficilement comment il est possible de concilier travail rémunéré et études.
 - « C'est un phénomène social qui inquiète beaucoup... »
 - « ... sur une tendance lourde de conséquences. »
 - « ... ils devraient tous avoir le nez dans leurs livres. Mais non. »
 - « Le quart des étudiants sont comme lui : surmenés et surtout menacés par l'échec. »
 - « Et l'omniprésence du travail rémunéré dans la vie étudiante l'inquiète beaucoup. »
 - « Si les étudiants travaillent de plus en plus au risque d'échouer leur cours... »
 - « Le temps manque à tout le monde, et surtout aux étudiants. »
- Le vocabulaire associé à la description de Gabriel Martin semble suggérer une cause plus noble.
 - « Pour trouver l'équilibre entre le travail et les études, les jeunes doivent faire preuve de discipline et de détermination. Gabriel Martin est prêt à sacrifier ces petits plaisirs coupables pour investir dans sa réussite scolaire » (Mireille Deyglun).

- La réalisatrice nous fait vivre la journée de Francis Pépin, qui ne maintient pas des notes élevées, car il consacre trop de temps à son travail rémunéré. On a l'impression qu'il est toujours à la course, à partir de la sonnerie de son réveil-matin avant la levée du soleil à 5 h 58 jusqu'à son travail à son milieu de stage et au restaurant. Cela nous fait remettre en question la valeur de cette façon de vivre.
- La musique, jouée à l'arrière-plan lorsque la journée de Francis Pépin est illustrée, est d'un rythme effréné. Cela accentue le fait qu'il n'a jamais le temps de tout faire dans la journée et nous fait remettre en question cette façon de vivre.
- Les images de Gabriel Martin suggèrent un mode de vie plus sain et équilibré. Il est couché sur son lit pour étudier, ce qui suggère un rythme de vie plus équilibré.
- La réalisatrice a inclus des images de jeunes endormis sur un divan à l'école ou qui bâillent. Cela semble indiquer que le problème est plus répandu qu'on ne le croyait.
- Le dernier mot est donné à Jacques Roy qui n'aime pas du tout que les étudiants consacrent un excès d'heures au travail rémunéré.
- Le choix d'intervenants appuie le point de vue de la réalisatrice. Tous les intervenants sont contre le travail rémunéré aux dépens des études, sauf Francis Pépin. Même lui, il ne serait pas prêt à le faire. « Si je savais que c'était encore comme ça pour trois ans c'est sûr que "ouf", j'abandonnerais tout de suite » (Francis Pépin).
- Le titre *Philo Boulot Dodo* a une connotation négative, puisque les jeunes n'ont pas le temps de s'amuser et de ralentir leur rythme de vie.

Position mitigée

Acceptez toute réponse qui exprime à la fois l'objectivité et la subjectivité, pourvu que l'élève se réfère à des éléments pertinents du document audiovisuel.

- Toute autre réponse dûment appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel

3. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation de Jacques Roy : « l'étudiant qui va accorder beaucoup d'importance aux études va généralement moins travailler et il va moins consommer »?

Justifiez votre point de vue en vous appuyant sur des éléments pertinents du document audiovisuel et, s'il y a lieu, sur des connaissances ou des expériences personnelles.

N. B. L'ajout de connaissances ou d'expériences personnelles est facultatif. Si vous en ajoutez à votre réponse, vous pouvez vous appuyer sur des textes du *Cahier de préparation*.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Oui, je suis d'accord avec l'affirmation de Jacques Roy.

- Les étudiants qui veulent réussir prennent leur rôle d'étudiant au sérieux et travaillent peu.
 - « Tant qu'à moi être étudiant c'est un travail à temps complet [...] Oui, c'est un atout de ne pas être obligé de travailler parce que je peux me concentrer sur mes études, sur un travail, et j'ai du temps pour moi après. Qu'est-ce qui est important, qui est vital, sinon on va être une génération de gens brûlés » (Gabriel Martin).
 - Gabriel Martin travaille très peu et « en ce qui traite aux notes, je me débrouille quand même assez bien, généralement je suis pas mal tout le temps en haut de la moyenne donc ça me permet d'avoir une bonne quota » (Gabriel Martin).
 - Gabriel Martin n'est pas un grand consommateur, mais « pour se payer des petits luxes, Gabriel travaille quatre heures par semaine à la boutique coopérative de son CÉGEP. Un travail qui ne l'empêche pas de faire ses travaux » (Mireille Deyglun).
 - « Je travaille quatre heures par semaine, ce qui ne nuit pas du tout dans mes études, mais travailler comme 20 heures semaine, je ne peux pas imaginer ça [...] je ne pourrais pas avoir des bonnes notes » (Gabriel Martin).
- Les étudiants qui accordent plus d'importance à leur liberté et à leur consommation accordent moins d'importance à leurs études.
 - « C'est toujours la première chose qui va un peu écopper, que ça soit la présence au cours, que ça soit les travaux, que ça soit l'étude pour les examens... » (Francis Pépin).
 - « Des fois quand je reviens de travailler le soir, déjà je sais que j'irai pas à mon cours le lendemain. Déjà, je prends la décision de faire comme, ah non! je vais être trop fatigué. J'aime mieux dormir » (Francis Pépin).
 - « C'est sûr que je sacrifie dans le fond, un peu, mes études, puis les notes qui viennent, le résultat dans le fond de ces études-là, pour payer, dans le fond mon loyer, tous les comptes [...] ce que ça donne, c'est : O.K. là, je vais avoir 60 » (Francis Pépin).
 - « Si les étudiants travaillent de plus en plus au risque d'échouer leurs cours, c'est que la société de consommation les séduit avec son lot de tentations... » (Mireille Deyglun).

Non, je ne suis pas d'accord avec l'affirmation de Jacques Roy.

- La majorité des étudiants travaillent, peu importe l'importance qu'ils accordent à leurs études. C'est une tendance sociétale.
 - « Dans les années 70, à peine un étudiant sur cinq avait un emploi rémunéré. Aujourd'hui, c'est environ quatre étudiants sur cinq qui travaillent à temps partiel, voire même à temps plein. C'est un phénomène social... » (Mireille Deyglun).
 - « Depuis la fin des années 70, ce n'est pas seulement la quantité d'étudiants qui a quadruplé sur le marché du travail, c'est aussi le nombre d'heures de travail qui augmente » (Mireille Deyglun).
 - « On est rendu plutôt à une tendance sociétale qui va vers le haut [...] et là, on va frapper un mur collectif sur le plan de la réussite et du décrochage scolaire, c'est certain » (Jacques Roy).
 - Tous les étudiants sont des consommateurs. « J'ai un téléphone cellulaire; mes amis ont pratiquement tous un téléphone cellulaire. On se texte beaucoup au CÉGEP. C'est quelque chose d'assez commun » (Louis-Philippe Boulianne).

Position mitigée

Acceptez toute réponse qui exprime à la fois un accord et un désaccord avec l'affirmation de Jacques Roy, pourvu que l'élève s'appuie sur des éléments pertinents du document audiovisuel pour justifier son opinion et, s'il y a lieu, sur des connaissances ou des expériences personnelles.

- Toute autre réponse dûment appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel et, s'il y a lieu, sur des connaissances ou des expériences personnelles